## CONDITION ET DEMARCHE DE PASSAGE DU TITRE PROFESSIONNEL

- o Validation des deux certifications professionneles
- Stage en entreprise de mise en application de 7 semaines (245h)
- o Rédaction d'un dossier de projet (30 à 60 Pages) (à remettre le jour J)
- o Rédaction du dossier professionnel (à remettre le jour J)
- o Le jour J : présentation du projet sous forme de power point
- o Envoyer un mois avant l'épreuve au centre organisateur le cahier des charges du projet